Les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative. Enjeux pratiques, théoriques et marchands.

Guillaume Petit, Judith Ferrando y Puig

▶ **To cite this version:**

Guillaume Petit, Judith Ferrando y Puig. Les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative. Enjeux pratiques, théoriques et marchands.. Congrès du GIS "Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses", GIS Démocratie et Participation, Jan 2015, Saint-Denis, France. halshs-04024282

HAL Id: halshs-04024282
https://shs.hal.science/halshs-04024282

Submitted on 10 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative
Enjeux pratiques, théoriques et marchands

Guillaume Petit – Judith Ferrando

Résumé

Nous interrogeons, en tant que « praticien-chercheur », les notions de réflexivité et de praticien réflexif dans le domaine de la démocratie participative. Nous dénombrons différentes conduites des chercheurs et praticiens dans le champ de la participation, selon des niveaux de réflexivité dans l'action et la production de savoir. Les usages de la réflexivité peuvent en ce sens être différemment catégorisés, selon les acteurs qui les portent et les contextes où ils se déploient. Ces usages recouvrent des enjeux pratiques, théoriques, marchands et identitaires. Notre propos se concentre sur des espaces particuliers du champ de la participation, où se retrouvent des figures d'intermédiaires, de marginaux sécants, d'agents de circulation, mobilisés ici comme un miroir grossissant, et donc en partie déformant, des relations entre pratiques professionnelles et pratiques scientifiques dans le domaine de la démocratie participative. A partir de nos observations dans le domaine professionnel, nous relevons comment les capacités réflexives revendiquées et mobilisées par des praticiens débordent aussi vers des formes de gages de scientificité, d'adaptabilité et d'extériorité, qui ont tant des vertus de monstration que de démonstration. Une tension se joue alors entre une réflexivité narcissique qui vise sa propre justification et une réflexivité analytique, voire normative, qui vise à la prise en charge des impensés de la participation dans la pratique et la mise en question de l'impact démocratique.

Mots-clés : démocratie participative, marché de la participation, réflexivité, praticiens, chercheurs

Abstract

This paper discusses the concepts of reflexivity and reflective practitioner in the field of participatory democracy. Different uses of reflexivity can be categorized depending on actors, contexts, motives and effects. There are practice-, theory-, identity and market-oriented uses of reflexivity. Our purpose is mainly about practitioners-researchers who are service providers for contracting authorities that promote participatory devices. By focusing on these particular actors who have intermediary positions as spreading agents or influential outsiders, we assume to use a mirror both magnifying and distorting, but which is still a valuable indicator of the links between practice and research. From what we observe as practitioners, it seems that those forms of reflexivity extend to forms of claims of scientific legitimacy, adaptability and exteriority. Questions remain regarding the nature of these uses of reflexivity. They can be a narcissistic posture that aims at its own justification. They can be an analytical or normative posture that aims at dealing with the root issues (procedural, substantial and political) of participatory democracy.

Keywords : participatory democracy, market of participatory democracy, reflexivity, practitionners, researchers

Introduction

Ce dont nous parlons et d'où nous parlons

La posture de praticien-chercheur peut être comprise à la fois comme intermédiarité et interaction, dans laquelle « l'activité professionnelle génère et oriente l'activité de recherche, [qui à son tour] ressource et réoriente l'activité professionnelle » (Delavergne, 2007). La « réflexivité », qui en est à la fois condition et conséquence, cristallise les différents enjeux liés à cette posture duale. Sa prise en compte dans l'analyse permet l'étude de cette double posture, mais aussi dans une perspective plus large celle des rapports entre recherche et pratique, chercheurs et praticiens. La notion de réflexivité caractérise de diverses manières l'entreprise participative et renvoie dans ses usages à différents enjeux : pratiques, théoriques et marchands. Nous contextualisons ici l'usage de la réflexivité dans ce que nous nommons « l'entreprise participative », conservant volontairement l'ambivalence du terme[1], pouvant être entendu au sens générique de « démarche participative » ou plus précisément comme une référence à l'association de professionnels de la participation dans le cadre d'une structure marchande. Ce choix d'une définition élargie permet d'aborder les usages de la réflexivité dans différents contextes et son articulation à tel ou tel aspect de l'entreprise participative : l'amélioration d'un dispositif participatif (pratique), la réflexion sur la participation (théorique) ou le positionnement sur un marché concurrentiel (marchand). Ces différents aspects sont potentiellement concomitants et complémentaires, et traduisent en contexte des positions et des postures.

Notre proposition est déterminée par notre propre position de salariés au sein d'un appareil productif dédié à la mise en œuvre de dispositifs participatifs, notamment auprès des collectivités territoriales. Notre première source empirique peut ainsi se comprendre comme notre propre réflexivité en tant que salarié-doctorant en Cifre, et directrice, anciennement en Cifre dans l'entreprise, à présent docteure et vacataire universitaire, dans un cabinet conseil, Missions Publiques. Ces statuts impliquent des postures hybrides entre praticien et chercheur qui ne sont pas sans effets. D'où un registre de légitimation en partie propre à cette entreprise, constituée actuellement de 4 membres permanents dont 3 sont inscrits dans cette position d'intermédiarité et d'interaction entre milieu universitaire et activité professionnelle de conseil. Nous nous demandons ainsi : quand est-il mobilisé ? Auprès de qui ? Avec quels effets, escomptés ou observés ? Cette pratique de la recherche questionne à la fois la posture du chercheur « embarqué dans et par[2] » son terrain de recherche que les transformations des modes de production scientifique[3]. Si ce cadre de recherche singulier induit nécessairement

[1] « Action d'entreprendre quelque chose » ou « Mise en œuvre de capitaux et d'une main-d'œuvre salariée en vue d'une production ou de services déterminés. »

[2] Cf. Alam, Gurruchaga , O'Miel (2012), qui interrogent le « chercheur embarqué dans et par son objet » en distinguant le chercheur engagé *dans* son terrain, dès lors que l'on recourt à la pratique de l'ethnographie, du chercheur engagé *par* son terrain, « c'est-à-dire lorsque son salaire dépend de l'institution ou du milieu qu'il étudie »

[3] Si nos statuts rendent ces contraintes explicites, elles s'expriment de bien d'autres façons tant « cette absence de frontière nette entre les divers statuts (enquêteur, prestataire et partenaire de recherche) semble être de plus en

une situation d'observation participante d'une grande richesse empirique, il appelle néanmoins à une indispensable réflexivité de la part du « chercheur-salarié ».

Une seconde source mobilisée ici sont différents moments de démarche participative pouvant être relus à l'aune de et reliés à la notion de réflexivité comprise comme une « compétence » pour le praticien-chercheur (Guillaumin, 2009). Nous distinguons notamment des moments où la réflexivité est mise en avant, mise en gage, mise en œuvre et mise en scène : l'écriture d'une offre, les formations et les séminaires de capitalisation. Nous distinguons par ailleurs un ensemble de conduites qui caractérisent des figures intermédiaires entre praticiens et chercheurs, qui n'excluent pas que cette compétence réflexive puisse aussi être « mise en veille » ou « mise en doute » par les deux extrémités de cette gamme de postures.

Eléments de définitions et de redéfinitions : une polysémie de la réflexivité

Evoquer la pratique réflexive et ses usages chez les praticiens de la participation nécessite quelques clarifications. La réflexivité s'entend par définition comme « le mécanisme par lequel le sujet se prend pour objet d'analyse et de connaissance. Pour le sociologue, cette posture consiste à soumettre à une analyse critique non seulement sa propre pratique scientifique (opérations, outils et postulats), mais également les conditions sociales de toute production intellectuelle. » (Rui, 2012) Pour celui qui en fait usage la « réflexivité est une disposition : [un] ensemble de schèmes de pensée et d'action socialement constitués dont la mise en œuvre est loin d'être systématique (i.e. un individu peut, à certains moments, et pas à d'autres, faire preuve de réflexivité) » (Lahire, 1998). Une disposition est par définition spécialisée et contextualisée, et « un individu par les processus de socialisation qui le constitue construit des dispositions variées, dont certaines peuvent être en concurrence » (Lahire, 1998).

Autrement dit, la réflexivité n'est ni permanente, ni univoque, celle du chercheur n'est pas totalement celle du praticien, et une position intermédiaire peut induire une prise en charge multiple par un même acteur. L'entreprise participative connaît ainsi des limites opérationnelles à la réflexivité, qui s'incarnent dans des contraintes économiques et/ou politiques. La réflexivité peut alors être le révélateur des tensions entre différentes positions d'acteurs en relation, mais aussi entre différentes postures qu'un même acteur, individuel ou collectif, est amené à endosser. La figure hybride du consultant-chercheur renvoie clairement à cette variabilité des dispositions se penchant sur un même objet et en tirant des conclusions et des finalités, qui si elles ne sont pas forcément divergentes, sont a minima différentes. La réflexivité du praticien, en tant que propension à l'auto-analyse de sa pratique et de ses outils, peut aussi prendre des formes qui s'éloignent d'une définition stricte. Elle recouvre alors des formes qui pourraient être plus exactement dénommées : « gages de scientificité », « adaptabilité », « extériorité ». Autant de qualités que les professionnels de la participation mobilisent en lien avec la revendication d'une réflexivité sur leurs pratiques. Par ailleurs des

plus courante en raison de l'évolution des modes d'organisation et de financement de la recherche. » (Arpin, 2014)

temps qui constituent une réflexivité à des degrés divers sont intégrés au sein des démarches participatives, en amont par la clarification de la demande, tout du long par le suivi et le pilotage, et en aval par le bilan et la formulation des enseignements qui en découlent. Dès lors pour ceux pour qui la pratique de la participation constitue une activité productive et rémunératrice, la réflexivité se met autant au service de la démarche et de son amélioration, qu'elle constitue des temps d'interventions et qu'il il faut dès lors justifier.

En résumé

Nous interrogeons les rapports entre science et pratique de la participation, au sens large et par la figure du praticien-chercheur, à travers le prisme de la notion de réflexivité et de ses usages. Il s'agit de saisir les enjeux de la réflexivité dans ses pratiques, et les effets de cet impératif de réflexivité sur la mise en œuvre des dispositifs participatifs. Que traduisent les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative ? Quand, par qui, comment et pourquoi le principe de la réflexivité est-il mis en avant, mis en scène ou mis en œuvre ?

La première partie esquisse une économie générale de la réflexivité dans la nébuleuse participationniste, tant via des postures individuelles que collectives. Nous la désignons à la fois comme le terme d'une transaction entre chercheurs et praticiens, et comme un élément constitutif d'un milieu valorisant la figure du « praticien réflexif » et investi par celle du « marginal sécant ».

La deuxième partie analyse ces usages de la réflexivité, être et se dire réflexif, comme une possible posture face aux impensés de la participation, visant à les anticiper et les résoudre partiellement. Nous montrons d'abord que cette posture est une recherche d'équilibre entre deux logiques, qui reflètent la dualité de la position de praticien-chercheur, mais qui s'exerce sous contraintes dans un contexte marchand. Puis nous étudions les possibilités de mise en œuvre et de partage de cette réflexivité en présentant la logique prévalant dans des temps de formation à destination des acteurs des politiques de participation publique.

La troisième partie s'intéresse plus particulièrement à un moment officiel de réflexivité, dit de « capitalisation », pour interroger les apports supposés de la réflexivité en termes d'amélioration, mais aussi de légitimation voire de diffusion et de reproductibilité de la démarche participative. Il s'agit aussi de nuancer la portée de ces usages de la réflexivité et de souligner qu'ils sont encadrés, mais aussi potentiellement contournés : les apports liés ou attendus de la réflexivité se faisant alors par d'autres biais, relevant davantage du transfert ou de la circulation.

La réflexivité : une posture collective de la nébuleuse participationniste

La réflexivité comme terme de la transaction entre chercheurs et praticiens

Une des particularités du champ de la démocratie participative en tant que champ d'activité semble être une valorisation de la réflexivité, comme posture et comme compétence des acteurs. L'appel à la réflexivité peut être vu comme le marqueur d'un lien entre chercheurs et praticiens de la démocratie participative, entre recherche et pratique lorsque ces positions

s'incarnent des figures hybrides. C'est aussi cette proximité avec les sciences sociales, et les contributions des chercheurs au paysage participatif (Blatrix, 2012), mais aussi des phénomènes de reconversion ou d'oscillation dans les trajectoires des acteurs, qui peuvent expliquer cet impératif de réflexivité (Bourdieu, 2001)[4] chez les tenants de l'impératif délibératif (Blondiaux, Sintomer, 2002), voire une possible « entreprise collective » de réflexivité (Bourdieu, 1997).

L'existence d'un marché de la démocratie participative, dans lequel (s')investissent des professionnels revendiqués experts en démarches participatives, pourrait tendre à clarifier la distinction entre chercheurs et acteurs de la participation : le positionnement sur un marché concurrentiel de prestations rémunérées ou le choix de l'extériorité au régime marchand devenant le marqueur objectif de cette distinction. Cette solution marquée du sceau de l'évidence comprend une part de vérité et de naïveté. Elle fait abusivement la distinction entre des agents forcément intéressés et d'autres forcément désintéressés, quand la réalité est davantage l'imbrication de ces logiques. Et même l'hypothèse de la plus ferme intégrité pourrait être analysée comme une forme d'« intérêt au désintéressement » (Bourdieu, 1994).

Du point de vue des agents, chercheurs, praticiens, il s'agit de saisir ce que chaque posture et position dans cet espace a à offrir et à souffrir de l'autre : trouver un terrain de recherche, légitimer un dispositif sont les premiers termes d'une transaction qui viennent à l'esprit. Mais les agents de ce régime de transaction renvoient autant à des doubles jeux qu'à des doubles je. C'est alors potentiellement la revendication de cette dualité incarnée qui devient enjeu de distinction. Cette posture pouvant être fructueuse, par exemple en tant que facteur différenciant d'une offre commerciale, en tant que capital symbolique pour des praticiens de la participation, mais aussi dangereuse face à une possible difficile reconversion d'expériences pratiques en connaissances scientifiques légitimées ; et d'autre part pour des chercheurs, fructueuse en permettant un accès aux terrains ou une forme de recherche-action, dangereuse en tant que possible affaiblissement de la recherche à travers différentes formes de collusion ou amoindrissement, voire disqualification d'une posture critique.

Le parti-pris de réflexivité individuelle et collective au sein de la nébuleuse participationniste nourrit ainsi des « positionnements » et des « prises de position » dans des activités et des trajectoires en lien avec une idéologie de la participation, qui peut se situer depuis la démocratisation de la fabrique de l'action publique jusqu'à la démocratisation de la démocratie, de la participation comme moyen à la participation comme fin et traduisant un degré de compatibilité variable de la participation avec la représentation. Il s'agit alors de tracer les contours d'une activité par rapport aux objectifs managériaux, sociaux et politiques attribués à la mise en œuvre de la démocratie participative. La réflexivité permet alors de rendre compte d'une épreuve entre recherche et pratique, mais aussi, au sein de chaque pôle, entre différentes perspectives de recherches et de pratiques.

[4] « La sociologie qui pose aux autres sciences la question de leurs fondements sociaux ne peut s'exempter de cette mise en question. (…) Dans une intention qui n'est pas de détruire la sociologie, mais de la servir, de se servir de la sociologie de la sociologie pour faire une meilleure sociologie. » (p.15-16)

Les liens avec la pratique de la recherche, ou un intérêt à ce que produit la recherche, sont ainsi reconnus comme forts dans ce milieu. Les acteurs investis dans la nébuleuse participationniste revendiquent, et mettent diversement en œuvre, la production d'un savoir sur leurs pratiques. Les enjeux de connaissance et d'orientation de l'action se voient ainsi en partie mêlés dans une forme de réflexivité plus ou moins aboutie. Ces enjeux peuvent servir initialement l'incorporation de praticiens-chercheurs, qui néanmoins se verront rappeler inévitablement les exigences d'action qu'impliquent une réflexion sur l'action[5], et plus concrètement qu'exigent l'intégration dans un collectif de travail et un statut salarial. Cette mise à distance d'une (illusoire ?) neutralité, qu'implique la position de praticien-chercheur, n'est pas un simple compromis provisoire et réaliste d'accès au terrain : la « dualité » est en soi porteuse d'apports inaccessibles à la « l'unicité ». Ces perspectives restent néanmoins trop hermétiques pour rendre compte de l'ensemble des possibles et intermédiarités en matière « d'usages de la réflexivité ». Ceux-ci peuvent se conceptualiser en tant que conduites (cf. tableau infra), entendues comme des dispositions à la réflexivité diversement investis par différents acteurs ou par les mêmes acteurs dans différents contextes de production ou d'expression.[6]

[5] (Demoulin, Silvère, 2013) notent ainsi en relatant leurs expériences de Cifre : « À plusieurs reprises, cette posture (…) au regard extérieur et distancié a été saluée pour la réflexivité qu'elle pouvait apporter. Néanmoins, il a été rappelé plusieurs fois que la conception et la réalisation de projets comportaient des réalités et contraintes qui dépassent largement les seuls principes, valeurs et méthodes. Plusieurs collègues ont ainsi souhaité qu'il intègre une équipe de projet afin qu'il se rende compte, 'concrètement', des ressorts du métier de la maîtrise d'œuvre »

[6] Cette conceptualisation est d'ailleurs mobilisable dans d'autres univers professionnels.
Voir par exemple dans le domaine et les sciences de l'éducation et de la formation : Gâté, Robin et Clerc (dir.), Dossier « Agir et Chercher » in *Recherches et Education*, 8/2004. Notamment : Clerc, Tomamichel (2004) et Croz (2004)

Typologie des conduites des chercheurs-praticiens et niveaux de réflexivité dans la production de savoir[7]

Conduites de…	*PRATICIEN*	*PRATICIEN REFLECHI*	*PRATICIEN REFLEXIF*	*ACTEUR CHERCHEUR*	*CHERCHEUR ACTEUR*	*CHERCHEUR ACADEMIQUE*
POSTURE	Centrée sur l'action et son efficacité	Centrée sur l'action et sa description	Centrée sur l'action et sa compréhension	Centrée sur la compréhension des actions	Centrée sur une compréhension systématisée des actions et des pratiques lues comme des cas.	Centrée sur la compréhension de concepts et de théories aux fondements des actes, à leurs conditions d'émergence pour aller à l'encontre d'un sens commun
LANGAGE	Savoir incarné, sans verbalisation	Langage quotidien, personnel	Langage métaphorique, non nécessairement standardisé par des disciplines académiques	Langage d'une discipline partagée par une communauté scientifique	Langage et méthode d'investigation partagée par une communauté scientifique.	Grammaire, cadre théorique et méthodologique externes, spécifiques à la recherche
PRODUCTION ET STATUT DES SAVOIRS SUR LA PRATIQUE	N'accorder ni énergie ni temps à réfléchir sur la situation Le savoir sur la pratique est dissimulé, inconscient.	Multiplier des cas, des exemples pour rapporter ce qu'on fait. Le savoir sur la pratique est forcément contextualisé, exemplifié.	Pouvoir repérer un cas, et lui rapporter des situations qui lui ressemblent. Le savoir sur la pratique est mis en perspective avec d'autres cas ou références.	Décontextualiser le savoir produit par la réflexivité et permettre une mise en relation avec les savoirs standardisés repris dans la littérature scientifique.	La création de savoir est guidée par une question de recherche qui pilote un recueil plus systématique d'informations (observations, essais de pratiques)	Le souci d'investigation, a son origine dans le projet du chercheur, l'acteur se laisse observer ou questionner, Les faits sont transformés en données traitables par des outils conçus à l'extérieur des situations de recueil d'information. Fort degré de généralité des résultats.

[7] Tableau librement adapté (Donnay, 2001, p.39-42)
La distinction « réfléchi » et réflexif » est définie ainsi : « La réflexion est un mode de connaissance pratique, impliqué dans l'action et dans "l'immédiat", la réflexivité fait adopter une position d'extériorité ou une mise à distance qui facilite la construction d'un objet. ». Le praticien réfléchi est alors une sorte de figure intermédiaire, « proto-réflexif »., une réflexion de l'activité précédant une réflexion sur l'activité.

Conduites de…	*PRATICIEN*	*PRATICIEN REFLECHI*	*PRATICIEN REFLEXIF*	*ACTEUR CHERCHEUR*	*CHERCHEUR ACTEUR*	*CHERCHEUR ACADEMIQUE*
POSSIBILITE	Puiser dans son propre répertoire d'expériences et de routines.	Constituer et mutualiser un répertoire d'expériences du métier.	Effectuer un retour sur son propre savoir en actes et pouvoir dialoguer avec d'autres pour partager, comparer, mettre en question, enrichir ses pratiques.	Transférer le savoir créé à d'autres situations L'action-recherche tend à décontextualiser le savoir produit par la réflexivité et donc à permettre une mise en relation avec les savoirs standardisés repris dans la littérature scientifique.	Résoudre un problème, poser des actions, comprendre, créer un savoir à partager avec d'autres chercheurs ou acteurs. La pratique reste une finalité forte.	Fournir des points de repère pour la communauté scientifique elle-même afin de poser d'autres questions ou d'avancer dans la compréhension des phénomènes étudiés, et indirectement pour les acteurs et ainsi avoir une potentielle incidence sur les pratiques.
TRADUCTION ET COMMUNICABILITE	Savoir non communicable en dehors de la situation (par observation ou imitation) Le discours sur le savoir en actes est délégué, et inévitablement traduit ou réduit.	Savoir communicable par la description d'actions situées, juxtaposées, dans un langage idiosyncrasique.	Traiter des énoncés sur ses pratiques, mettre à distance avec des mots qui permettent une conceptualisation facilitant la diffusion, la communication du savoir créé dans les pratiques. Le savoir reste contextualisé et relié aux expériences vécues. Le langage est oral métaphorique ou standardisé.	La diffusion et la transmission du savoir produit se fait vers la communauté scientifique mais aussi vers les autres acteurs. Risque de perte de sens dans la mesure où le référent pratique s'éloigne encore des mots supposés en rendre compte.	La communication du savoir créé se fait en partie, par sélection, pour les praticiens et donc dans un langage utilisable par eux et traduisible dans les pratiques. Le sens de cette posture de création de savoir reste lié au contexte de la recherche-action même si le niveau de transfert de savoir visé est plus étendu, Risques de décalage par rapport aux pratiques singulières associées.	Savoir public, échangeable et soumis à la critique d'une communauté scientifique. L'incidence sur les pratiques peut supposer une posture de traduction ou la mobilisation d'intermédiaires. Cette traduction est un travail à la fois d'application, de vérification et de validation des idées théoriques avancées.

Le « praticien réflexif » comme élément de constitution individuelle de professionnels et collective d'une profession

> *« Ces discours tenus sur le métier s'articulent moins à ces pratiques-là (pratiques du métier) qu'à des pratiques identitaires collectives : ils servent en fait davantage à créer et à maintenir l'illusion de communauté ou d'identité collective qu'à orienter effectivement les pratiques [professionnelles]. Les prendre au mot, les prendre pour qu'ils prétendent être (et dire) au premier abord, c'est manquer leur véritable fonction, c'est-à-dire leur véritable contexte de pertinence. » (B. Lahire, 1998, p.26)*

La professionnalisation de la participation et la constitution d'un milieu professionnel sont des évolutions à l'œuvre dont les logiques sont aujourd'hui de plus en plus documentées[8]. D'après nous cette tendance est en partie fondée, en même temps qu'elle en découle, sur cette capacité de réflexivité, un des enjeux étant de définir le « référentiel métier » correspondant à cette activité, aussi bien pour les professionnels du privé que du public. A ce titre la création en 2010 d'une formation professionnelle « ingénierie de la concertation » à l'université Paris 1[9] est doublement parlante, du fait de son positionnement (« professionnel ») et de sa dénomination (« ingénierie »). Il est ainsi depuis quelques années des étudiants diplômés qui se présentent comme des « ingénieurs de la participation » dans le cadre de leur recherche d'emploi[10], appellation technique et statutaire reflétant la professionnalisation et l'autonomisation de pratiques dans un champ professionnel en constitution ; tout comme des chercheurs prennent cette évolution comme objet, pour élaborer une analyse de la production et des producteurs de la démocratie, et par là la circonscription des politiques de participation publique à une politique de l'offre (Gourgues, 2012). L'ingénierie semble ainsi le dérivé d'un double processus de professionnalisation et d'autonomisation pour les praticiens, mais aussi pour les chercheurs en tant que sous-domaine à part entière de la science politique[11], tout comme il existe chez les anglo-saxons des *Citizenship studies*.

Chez les professionnels, le parallèle se fait en ce sens avec d'autres domaines d'activités, comme la communication, la formation ou l'évaluation. L'extrait reproduit ci-dessous d'un document de l'Institut de la Concertation résume bien la prise en charge de cette perspective comparatiste avec des milieux perçus comme analogues.

---

[8] Voir notamment les travaux personnels et croisés de M. Carrel, M. Nonjon et A. Mazeaud (cités en bibliographie)

[9] A laquelle nous sommes nous-mêmes directement liés, Judith y étant enseignante et Guillaume en étant ancien étudiant.

[10] Dans le domaine de la formation, l'usage du terme d'ingénierie est daté du milieu des années 80 (Guillaumin, 2009) aidant à la formalisation de « compétences » d'où découle une certaine « employabilité » et l'idée de « réflexivité comme compétence », particulièrement prégnante dans le domaine de la consultance, étant observé que « la capacité de se produire comme activité est à la base de tous les services interactifs : la psychothérapie, les activités de conseil, l'enseignement, le commerce, etc., sont autant d'activités de mise en œuvre, voire de mise en scène de soi-même. » (Gorz, 2001).

[11] Sous-domaine structuré par des formations, des revues (*Participations*), le GIS démocratie et débat public

« Quel pourrait être l'avenir de notre réseau, dans un contexte de professionnalisation de notre champ d'activité ? Pour nous aider à réfléchir, plusieurs d'entre nous ont émis l'idée d'interroger des acteurs d'autres *domaines professionnels également en émergence*, impliqués activement dans la construction de réseaux nationaux, et *disposant d'une plus longue expérience*. Nous avons décidé de réaliser ainsi des entretiens avec :

- Le vice-président de la SFE, dans le champ de l'évaluation de politiques publiques ;
- La présidente de Cap'Com, dans le champ de la communication publique ;
- La chargée d'animation de l'UNADEL, dans le champ du développement local.

Les trois réseaux nous ont paru présenter des *similitudes* avec le nôtre. Ils se sont par exemple *posé des questions sur les compétences des professionnels, la normalisation des référentiels métiers, l'échange et la mutualisation des pratiques dans des situations de concurrence et/ou de contractualisation, leur propre rôle et leur légitimité dans l'évolution de ce champ professionnel*, etc. »

Institut de la Concertation, 2011, Compte-rendu d'entretiens[12] *(nous soulignons)*

La réflexivité serait alors pour le praticien une qualité nécessaire, qui justifie l'existence de scènes d'échanges, mais aussi la création de formations destinées entre autre à l'acquisition de cette qualité (Mazereau, 2013) et à une capacité pour les individus, futurs professionnels, à se situer dans ce champ. Mon propre souvenir de cette formation, ébauché et livré suite à une demande informelle de retour par de nouveaux étudiants, était justement de l'ordre de cette réflexivité : puisqu'au-delà des apports théoriques et pratiques, le principal apport me semblait finalement le fait d'avoir pris instinctivement connaissance des différentes « chapelles » ou « écuries » évoluant dans ce milieu et reflétées dans la composition de l'équipe pédagogique, et qui peuvent assez bien se comprendre au prisme de rapports plus ou moins revendiqués entre recherche et pratique, réflexion sur la pratique et mise en œuvre.

Des praticiens de la participation, et notamment lorsqu'ils sont proches de la recherche, qu'ils y appartiennent, en soient issus ou y soient attentifs, mobilisent ainsi une figure du « praticien réflexif » (Schön, 1994). Cette réflexion en cours d'action et sur l'action, éléments qui sont constitutifs de la pratique des professionnels de la participation, s'incarnent dans un jargon où se retrouvent des termes ou expressions récurrentes comme « au fil de l'eau / chemin faisant / processus itératif / processus adaptatif / capitalisation / diagnostic partagé… », et dans des agendas au fil des occasions d'échanges pratiques et théoriques : colloques, séminaires, groupes de travail. Le praticien réflexif est ainsi celui qui « travaille à la mise en œuvre des connaissances apprises en les adaptant et les affinant sans cesse au gré des situations changeantes et souvent imprévisibles. » (Schön, 1994, cité par Kerzil, 2009) Cette référence, consciente ou inconsciente, au modèle « praticien réflexif » s'incarne dans des espaces et des réseaux[13] au sein desquels se côtoient des praticiens, par ailleurs parfois concurrents, mais aussi des universitaires. La mise en place de tels espaces pouvant même être en soi une commande à laquelle répondent des professionnels de la participation. Les logiques individuelles ont ainsi des effets collectifs, au sein de ces espaces et au-delà par la constitution

[12] En ligne : http://institutdelaconcertation.org/files/bf_fichierjoint_2011_entretiens_CapCom_Unadel_SFE.pdf
[13] Institut de la concertation, Collectif pouvoir d'agir, Coordination Pas sans Nous, Décider Ensemble, Démocratie Ouverte…

de référentiels normatifs, au sens où « on fait d'autant mieux son métier qu'on le maîtrise sur le plan conscient, qu'on est capable de porter à l'explication les principes pratiques qu'on met en œuvre dans sa pratique (…) qui peuvent devenir des règles collectives et être utilisées même par des adversaires comme un rappel à l'ordre. » (Bourdieu, 2012, p.152) Il est ainsi des scènes et des contextes où des normes plus ou moins implicites impliquent des mises entre parenthèses de certaines positions, ou du moins des postures qui y sont associées : cesser de jouer au chercheur, au militant ou au consultant, dans un contexte qui n'appelle pas cela, sous peine de recadrage.

La notion de « praticien réflexif » est ainsi une figure intermédiaire des conduites qui déterminent un certain rapport à l'action, au savoir et au savoir sur l'action, qui semble particulièrement illustrative du champ de la démocratie participative et des relations entre recherche et pratique. Cette « recherche du savoir caché dans l'agir professionnel » est aussi située comme une « dénonciation du modèle de la science appliqué (…) dans [lequel] la recherche est séparée de la pratique [et où] les praticiens alimentent en problèmes les chercheurs et les chercheurs mettent à disposition des praticiens les sciences appliquées » (Schön, 1983, cité par Guillaumin, 2009). Mais cette figure ne rend que partiellement compte du terme de la transaction entre chercheurs et praticiens, puisqu'elle pense avant tout leur hybridation, et l'incorporation partielle des logiques des uns par les autres, et pas directement leurs relations depuis des positions qui demeurent distinctes, distinguées et distinguantes. Les diverses positions doivent ainsi se penser en relations les unes aux autres, et dès lors le cas particulier du praticien-réflexif est utilement complété par la référence au « marginal sécant ».

Le « marginal sécant » pourvoyeur de « réflexivité » et de « gage de scientificité »

En effet, en se référant à des trajectoires individuelles qui sont des successions et des superpositions de positions intermédiaires entre plusieurs univers, notre propos se voit utilement complété par la figure du « marginal sécant » mise en avant par la sociologie des organisations : « partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres, et qui peut, de ce fait jouer le rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes, voire contradictoires » (Crozier, Friedberg, 1977). Cette position intermédiaire peut se traduire par deux niveaux dans le « pourvoi de réflexivité » que peut revendiquer le praticien. Soit, en proposant de la prendre directement en charge, et en mobilisant pour cela ces gages de scientificité comme preuves de sa capacité à. Soit, en proposant de la déléguer en mettant en avant un capital social lui permettant un accès à des pourvoyeurs de réflexivité « agréés », la plupart du temps du fait de leur statut d'universitaire spécialiste de la participation, illustré par des enquêtes, des publications ou des expériences précédentes par exemple en tant que garant d'une démarche. Cette logique qui semble naturelle aux acteurs ne va pas pour autant sans poser question. De la même façon qu'avec le présupposé « selon lequel les sciences sociales auraient pour mission d'apporter aux sciences dures le supplément de réflexivité qui leur manquerait » (Thoreau, Despret, 2014), il y a une prise de risque, qui induit un double potentiel, sous forme d'avantage : faire mutuellement progresser connaissance, compréhension et mise en œuvre, et sous forme de dommage : être

dans une perspective proprement utilitariste, faisant de la réflexivité un simple « supplément d'âme » et annulant toute possibilité critique.

Cette position d'intermédiaire et d'interprète est ainsi explicitement recherché par des porteurs « d'offre institutionnelle de participation », et se traduit à Missions Publiques par différentes sollicitations d'institutions qui prospectent et vont se tourner vers des profils qui leur offrent la possibilité d'interroger pleinement les modalités pratiques (logistiques, organisationnelles, budgétaires…) de la mise en œuvre d'un dispositif, sans pour autant sacrifier l'apport de propos argumentés, réfléchis et réflexifs, autocritiques. Dispositions qui sont validés par les statuts et titres universitaires, mais aussi par l'investissement revendiqué comme praticien réflexif[14]. Ce sont ainsi différents marqueurs qui rendent possible et légitime une position à l'intersection entre plusieurs univers.

S'il est ici question de réflexivité, il ne s'agit pas forcément de celle-ci en train de se faire, mais plutôt d'une présentation de soi comme acteurs capables de réflexivité. La légitimation de cette posture suppose ainsi la transformation d'expériences en expertise, permettant de mettre en avant des « gages de scientificité », par exemple dans le cadre d'une commande publique. Soit parce qu'ils sont demandés par le commanditaire, soit parce qu'ils constituent un niveau supérieur de légitimation d'une référence, qui d'expérience est muée en expertise.

Cette conversion des expériences en expertise, peut par exemple se faire par la formalisation d'un écrit à caractère scientifique. Cette étape permet ainsi à une expérience devenue expertise d'être marquée et potentiellement remarquée, c'est-à-dire qu'elle soutient la possibilité de proposer ou se voir proposé la mise en œuvre d'un dispositif participatif s'inspirant de cette première expérience[15]. La valeur de cette expertise étant proportionnelle à sa rareté et au caractère « en vogue » de certains dispositifs à un instant donné.

Par exemple le *Dictionnaire critique interdisciplinaire de la participation* comporte quelques notices rédigées par des « praticiens »[16], Au sein du cabinet Missions Publiques, un consultant, A. Vergne, a rédigé trois entrées de ce dictionnaire (« Qualité de la participation », « Atelier du futur » « Jurys citoyens »), en tant que « praticien » du point de vue des éditeurs du dictionnaire, et en tant que « docteur en science politique et spécialiste des mini-publics et de la méthodologie de la participation citoyenne » du point de vue de l'entreprise, puisque c'est ainsi qu'est présentée cette référence dans son CV, appellations distinctes qui resituent la balance entre « expériences » du praticien et « expertises » du spécialiste d'une méthode. Si la première notice est un texte à la portée plus générale qui est mobilisé en interne dans

[14] Judith Ferrando est ainsi sollicitée à la fois en tant que co-directrice d'un cabinet, sociologue et présidente de l'Institut de la concertation. Et par ces trois voies convergent vers elle différentes recommandations, qui peuvent par exemple émaner d'universitaires engagés sollicités par un parti politique ou des institutions ou des commissions locales ou nationales, ou même d'anciens commanditaires

[15] Evidemment, l'expérience en elle-même peut faire preuve de « marqueur » et se suffire à elle-même, et il est bien d'autres stratégies que la publication scientifique, probablement plus efficaces, comme par exemple le copyright, la communication externe, la recommandation, le démarchage direct qui permettent de publiciser et revendiquer la maîtrise, voire la main mise, sur une pratique participative. Nous développons ici cet exemple car il illustre cet aspect dans le contexte des relations praticiens-chercheurs.

[16] Les « praticien-ne-s » correspondent à 5,5% des auteurs référencés.

l'écriture des offres et pour le contenu de formations (cf. infra), les deux autres renvoient directement à cette idée de balisage et de marquage d'une expertise par rapport à un dispositif. Ce consultant est ainsi d'après ses propres dires repéré comme un intervenant potentiel pour parler de ces modalités de participation[17], mais aussi comme un contact potentiel pour des donneurs d'ordre à la recherche de prestataires. La même logique se retrouve potentiellement pour d'autres entrées rédigées par des « praticiens » : par exemple l'entrée « Conférence de Santé » écrite par la co-directrice du cabinet Planète Publique, et qui constitue une catégorie à part dans les références de ce cabinet, ou l'entrée « Théâtre Forum », rédigée par une « citoyenne »[18], metteur en scène et administratrice de la compagnie Naje spécialisée dans ce dispositif. Cette logique concerne aussi des universitaires qui exercent des activités d'accompagnement de dispositifs, par exemple en tant que garants méthodologiques. La notice « conférence de citoyens » a ainsi été rédigée par une juriste et directrice de recherche, M.A. Hermite, après son expérience des conférences sur les nanotechnologies et les OGM, mais aussi avant sa recommandation à la CNDP pour diriger le comité de pilotage de la conférence de citoyens sur le projet d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, dit Cigéo.

Si ces individus et les collectifs auxquels ils appartiennent sont bien entendus sollicités et mobilisés d'abord au titre de leurs expériences antérieures et non du fait de la rédaction d'une entrée de dictionnaire, celle-ci illustre néanmoins la transformation d'une expérience en expertise, par une modalité réflexive.

Ce sont ainsi différents marqueurs qui rendent possible une position à l'intersection entre plusieurs univers et qui amènent à considérer les usages de la réflexivité dans une perspective élargie à travers un ensemble de conduites. Néanmoins ceux-ci peuvent, du point de vue du praticien réflexif, être unifiés en étant compris comme une posture utile face aux impensés de la participation.

Etre et se dire réflexif : une posture située face aux impensés de la participation

Cette mise en exergue d'une position distanciée, réflexive sur ses propres pratiques et traduisent les expériences en expertise, peut-être une condition importante pour ne pas perdre de vue l'horizon normatif de la démocratie participative. Un horizon pluriel et en tension : entre rendre la démocratie moins délégataire, plus inclusive, expressive et continue, bref redonner du pouvoir au peuple, ou a minima ouvrir la fabrique de l'action publique à l'expression des besoins des destinataires de celle-ci voire la co-construire avec eux. Mais au-

[17] Le dictionnaire n'est pas le seul vecteur de cristallisation de cette expertise, il avait d'ailleurs auparavant déjà rédigé de nombreux articles similaires dans des formats moins universitaires : Fondation Jean Jaurès, Lettre de la démocratie participative… Il est par ailleurs notable qu'il est souvent sollicité en lien avec cette expertise sur les jurys citoyens ou Plannungzellen, et beaucoup plus rarement directement sur le tirage au sort qui était le sujet de sa recherche doctorale.

[18] Appellation qui rappelle les stratégies des professionnels de « gestion de [leur] image militante » (Nonjon, 2005)

delà d'un positionnement dans le champ, la réflexivité est aussi pour les praticiens une posture qui nous semble dirigée comme une réponse aux impensés de la participation. Il nous faut ici préciser que nous parlons depuis notre propre position et en partie en nos propres noms, sans prétendre refléter entièrement la réalité d'un marché, qui n'est pas sans connaître une part de standardisation des procédures[19] (Bonaccorsi, Nonjon, 2012), bien loin d'une perspective de mise en question et en débat de la question démocratique.. Il faut d'ailleurs préciser que notre propos est par ailleurs situé dans ces espaces intermédiaires du champ de la participation, entre recherche et pratique, et peut sembler omettre un quotidien de la pratique participative.Notre perspective est ainsi consciemment située et sélective : du fait de nos positions et de l'objet étudié, d'où nous parlons et ce dont nous parlons. Pourtant cette opposition supposée entre des praticiens réflexifs oubliant les praticiens irréfléchis du quotidien, nous semble être en partie la conséquence d'un « scientifico-centrisme » rappelant les luttes symboliques de classement entre théorie et pratique, penseur et acteur, sachant et pensant. C'est en partie pour cela que nous parlons de « conduites » et non d'acteurs, chacun étant alternativement et contextuellement plus ou moins irréfléchi ou réflexif ; bien qu'en effet il demeure que les dispositions qui mènent à telle ou telle conduite recensée dans la précédente typologie soient inégalement réparties selon la position occupée dans le champ et plus largement dans l'espace social.

L'inscription de pratiques de démocratie participative dans un marché concurrentiel est une donnée fondamentale d'où découle une partie des usages de la réflexivité listés, sans pour autant en être l'unique explication possible. Dans ce cadre professionnel et marchand, la posture réflexive se traduit, et par là se transforme en partie, par une valorisation de l'adaptabilité et de l'adaptation, perspectives qui ne sont pas sans rappeler que ce monde professionnel est aussi marqué par la « cité par projets » d'un troisième esprit du capitalisme (Boltanski, Chiapello, 1999), et ainsi traversé de manière contradictoire à la fois par l'exigence d'adaptabilité, de mobilité et de flexibilité et par l'exigence d'authenticité, permettant l'acquisition de la confiance nécessaire à la constitution et au maintien des réseaux. La posture réflexive, et les différentes rétributions qui y sont liées que nous avons évoquées, s'inscrit ainsi comme une ressource dans ce contexte socio-économique répondant diversement aux exigences, pourtant conceptualisées comme contradictoires, d'adaptabilité et d'authenticité.

Nous étudions ici cet usage de la réflexivité à travers deux moments qui le révèlent dans nos pratiques : la préfiguration d'une démarche dans le cadre d'une proposition commerciale et la mise en œuvre de formations à la démocratie participative. La posture réflexive permet alors de souligner les « impensés de la démocratie participative » (Blondiaux, 2005) et la possibilité de leur prise en charge. En effet, qu'ils soient conceptuels, procéduraux, politiques (de quoi parle-t-on ? comment le fait-on ? avec quels objectifs ?), ces impensés se retrouvent en effet dans bien des aspects des démarches participatives, même portées par des offreurs de participation volontaristes ou expérimentés.

[19] Notion entendue comme « industrialisation » et non pas comme « institutionnalisation », dont l'éventuelle désirabilité est un débat d'un autre ordre.

Ecrire une offre : un équilibre sous contraintes entre démonstration et prestation

L'écriture des réponses aux appels d'offres est un temps de proposition commerciale visant à la définition d'un projet en réponse à la demande d'un commanditaire. La posture réflexive implique et permet sa potentielle redéfinition par une mise en questionnement. Il s'agit de fait d'un temps durant lequel les professionnels de la participation s'interrogent sur ce qu'ils font et l'adaptent ensuite à un projet donné. La réflexion sur la pratique et sur un dispositif en train de s'ébaucher dans l'écriture d'une offre peut ainsi être propice à l'adoption d'une posture réflexive visant à déconstruire la demande formulée par le commanditaire. Loin d'être uniquement une opération effective de réflexivité il s'agit aussi de l'énonciation d'un positionnement professionnel, et d'un choix assumé de proposer un accompagnement plutôt qu'une prestation livrée clé en main.

Cet usage détourné de la réflexivité permet une prise en charge partielle des impensés, il s'agit de les dévoiler, de les anticiper et d'inciter le commanditaire à un arbitrage. Cette posture peut en soi être vue comme insécurisante par les clients potentiels qui se voient renvoyés à des questions politiques de fond, plutôt que rassurés par une recette miracle : une démonstration leur est proposée, là où ils demandent une prestation[20]. La *praestantia* (efficacité) restant l'objectif dans l'obtention d'un marché, ne serait-ce qu'en tant que critère de notation, l'enjeu devient donc de faire percevoir la *demonstratio* (capacité de montrer) comme étant à son service, et non comme une diversion ou une digression. Ainsi d'un point de vue commercial, ce pari n'est pas forcément le plus efficace. Ce dévoilement des limites de la participation, et de l'absence de baguette magique, a un but directement intéressé pour le prestataire et intéressant pour la démarche : savoir ce qui est réellement en jeu et ce qu'il est effectivement possible de faire. Cette capacité à réinterroger, à faire preuve de réflexivité, quitte à être interprétée comme un défaut d'opérationnalité, est un moyen pour le praticien de mettre en avant son adaptabilité, mais aussi de clarifier sa mission : « ils nous prendrons ou ils ne nous prendrons pas, mais dans les deux cas, ils sauront pourquoi ». Cet affichage connait pourtant des limites déjà évoquées, dite de réalisme face aux contraintes économiques ou politiques, il faut alors « ne pas cracher dans la soupe » ou « faute de grives manger des merles ».

La démonstration, entendue ici en tant qu'usage et capacité de réflexivité, a alors pour but d'infléchir la prestation, dans un contexte de recherche d'équilibre sous contraintes. Ces contraintes conjoncturelles[21] peuvent accentuer le déséquilibre et annihiler la démonstration au profit de l'obtention de la prestation ; l'inverse étant également possible une conjoncture favorable incitant alors à sacrifier la prestation plutôt que la démonstration, autrement dit ne

[20] L'étymologie de ces deux termes révèle l'écart de ces deux positions, qui renvoient à des « cités » différentes (Boltanski, Thévenot, 1991) : inspirée d'un côté ; industrielle de l'autre.
demonstro : montrer, faire voir, indiquer, faire connaître, démontrer, décrire, exposer, mentionner, raconter.
praesto : se tenir prêt, exceller, surpasser, l'emporter sur, répondre de, prendre sur soi, garantir, contracter, assurer, faire, accomplir, faire en sorte, fournir...

[21] Par exemple, un carnet de commande peu fourni ou le ralentissement attendu de l'activité en période électorale.

pas répondre à un appel d'offres. Le « faire avec » affiché à travers la posture réflexive prend ainsi tous ses sens potentiels : aider à l'appropriation de la proposition par le client en lien avec sa demande ou faire quand bien même.

La formation des agents et des élus, un moment de double mise en réflexivité

Dans les formations d'agents et d'élus (le plus souvent au sein d'une même collectivité) menées par Missions Publiques, la posture de réflexivité est mise en pratique dans les modalités pédagogiques déployées selon une visée de formation-action qui part des configurations locales et des pratiques des acteurs (en les prenant là où ils en sont pour transformer leurs expériences passées, y compris ratées en expertise). Il s'agit bien par la mise en commun dans un cadre de confiance des expériences, difficultés et questionnements, de rendre les agents capables d'identifier les axes de progrès, les objectifs souhaitables, les outils méthodologiques pertinents et les conditions nécessaires pour une participation des citoyens douée d'effets politiques. En situation de formation, il s'agit d'amener les stagiaires à construire un cadre de réflexivité, partant de leur expression pour aboutir à des propositions concrètes, donc à devenir des praticiens réfléchis ou réflexifs. Ceci passant également par la propre réflexivité du consultant : partage des expériences ratées ou réussies à des degrés divers, diffusion d'outils et de méthodes, recours à la position de marginal sécant avec l'importation et la vulgarisation de modèles ou propos issus d'une production universitaire, qu'ils aient été forgés en interne (critères de la participation, historique de la démocratie participative) ou qu'il s'agisse de mobiliser des travaux, récents ou de référence, de chercheurs impliqués sur ces questions, voire d'inviter directement l'un ou l'une d'entre eux.

Cette double mise en réflexivité est souvent appuyée par des phrases du type « Vous n'aurez pas toutes les réponses en sortant, mais vous saurez vous poser toutes les bonnes questions » ; « nous apportons des méthodes, à tester et enrichir ensemble, pas des recettes ». Posture qui reprend donc en écho celle mise en avant dans la formulation d'offres, et qui s'assimile à un partage d'une façon de penser (i.e. concevoir, analyser ou évaluer) un dispositif participatif.

La posture revendiquée d'accompagnement a une visée d'amélioration de la commande, mais également du commanditaire. Cette formulation un peu bizarre, et à la limite présomptueuse, est pourtant une réalité qui s'incarne par exemple dans les notions « d'acculturation » ou de « diffusion de la culture de la participation » qui peuvent être des objectifs en soi pour des missions ou des services démocratie participative qui négocient leur rôle et fonction au sein d'une institution ou d'une organisation. Dès lors l'usage de la réflexivité est intégré au dispositif, et mise en scène sous la forme d'un « séminaire de capitalisation ».

Un moment de réflexivité orchestrée, les séminaires de capitalisation : leurs apports et leurs limites

Nous revenons ici sur un cas d'étude particulier : les « séminaires de capitalisation » d'une démarche annuelle organisée depuis 2012 par le Conseil général du Nord, pour distinguer ce

qu'apportent ces moments de réflexivité, ce qui s'y joue et ce qui n'en dépend qu'indirectement. Dans l'idée, il s'agit pour le praticien de proposer ses propres capacités de réflexivité au service du commanditaire. Ainsi à la place d'un bilan remis par le consultant à travers une habituelle « note de préconisation » ou « rapport d'intervention », cette volonté se traduit dans notre cas par le recours de plus en plus fréquent à une forme de « séminaire de capitalisation », alors même que la demande la plus fréquente est celle d'un bilan final de mission rédigé en chambre par le prestataire. Il s'agit alors d'accompagner le positionnement dans le champ de la participation et la montée en compétences, à la fois pour répondre aux besoins du commanditaires en ce sens, mais aussi pour l'intérêt bien compris du prestataire d'avoir affaire à des commandes plus réalistes ou plus ambitieuses.

La réflexivité mise au service de la démarche et de la cause des acteurs

Depuis 2012, le conseil général du Nord propose une démarche participative visant à mettre en débat une politique départementale par la tenue d'ateliers citoyens. Les sujets abordés ont été l'éducation, la mobilité et le bien-vieillir, chacun s'inscrivant dans la rédaction d'un plan ou schéma départemental. Ces ateliers sont présentés et positionnés comme poursuivant différents objectifs, certains pouvant être dits « externes », comme la promotion de la participation dans la société et la mise en discussion de politiques publiques et de sujets sociétaux, d'autres sont davantage « internes » et concernent la promotion d'autres modes de travail pour les agents et les services de l'institution, entre ouverture vers les usagers et promotion des thématiques « transversales » et du travail entre différents services[22]. Cette définition de la démarche et de ses objectifs s'est d'ailleurs affinée au fil des retours réflexifs permettant son appropriation et une clarification de son positionnement par et dans l'institution.

Depuis la première édition une visée réflexive « orchestrée » s'est imposée dans la démarche par la tenue d'un « séminaire de capitalisation » proposé par le prestataire en accord avec les agents de la mission démocratie participative. Pour ces acteurs l'intérêt est double, puisqu'il s'agit également d'une démonstration de l'intérêt de leur action qui permet la consolidation du dispositif d'une année sur l'autre et sa reproduction. Les enjeux liés à ces séminaires de capitalisation sont ainsi explicités comme : « réfléchir à et mettre en évidence l'apport de la participation : en quoi ce qui ressort de la démarche est différent de ce qui serait sorti sans démarche participative ». Il s'y joue ainsi un enjeu multiple de justification, mais aussi de diffusion et d'appropriation des conclusions de la démarche par les services.

Ce temps de réflexivité relève d'une forme de traduction, au premier niveau depuis la parole des citoyens dans les ateliers vers une forme utile (i.e. utilisable) pour les acteurs publics, et au second niveau depuis la logique des acteurs de la participation, mué en entrepreneurs de cause, vers les directions thématiques et les élus qui « reprennent la main ». Ce second niveau s'exprime au sein de ces moments lorsqueles différents responsables qui ont accueilli la

[22] Par exemple, il s'agit pour la direction de l'éducation de travailler « en mode projet » et « dans la concertation » dans la mise en œuvre des actions du Plan d'Education Global Départemental ; pour les directions transports, mobilité et voirie de poursuivre le travail en commun et transversal entamé.

démarche dans leur action (i.e. les responsables de services, cadres territoriaux) en arrivent à exprimer leurs doutes initiaux par rapport aux ateliers citoyens et leur satisfaction d'y avoir finalement trouvé une utilité ; soit sur le fond par des idées nouvelles, ou plus souvent des propositions qui valident leurs propres orientations, soit sur la forme, par la dynamique qu'ont pu y trouver leurs agents mobilisés. La réflexivité sert alors de support à une « conversion » à deux niveaux : au sens d'une traduction : ce qu'ont dit les participants devient ce qu'en retiennent et en feront les agents de l'institution, mais aussi au sens d'une adhésion, dans la validation par les services thématiques de ce qu'ont proposé les entrepreneurs de participation.

Ces différents niveaux et enjeux de la réflexivité, aux services des effets de la participation ou de la cause participative, se retrouvent dans une division des temps du séminaire sur « le fond » et sur « la forme ». Ainsi, en 2012 ces temps se sont répartis en deux journées, que décrivent ainsi les consultants : « Pour nous, la première capitalisation est sur le sujet traité (plan départemental d'éducation) pour pouvoir 'influencer' sa conception avec le plus de pertinence, et la seconde sur la démocratie participative, pour tirer de manière critique les enseignements du processus politique et participative (dans la perspective de 2013).»

Les enjeux de la réflexivité dépassent ainsi largement une forme « d'évaluation » des points positifs et négatifs d'une démarche dans l'optique de son amélioration. En effet, il s'y joue la démonstration de son utilité, non simplement dans l'évaluation de ce qu'elle a produit, mais dans la négociation de à quel point ce qu'elle a produit aura un impact ou pas sur le texte en cours de rédaction. Ces différents positionnements s'illustrent par les « plans de table » de ces jours, là où le premier réunit les services internes directement concernés par l'appropriation du contenu produit lors des ateliers, le second réunit des acteurs aux profils bien plus diversifiés, internes à l'institution (cabinet du président, service communication, responsable d'instances de concertation départementale, agents de la direction thématique pressentie pour l'année suivante…) mais aussi externes (universitaire et doctorant, responsables de missions démocratie participative d'autres collectivités invités par le cabinet-conseil…) Le compte-rendu dessine les contours des préoccupations d'une « coalition de cause » exprimant ses préoccupations par rapport à la mise en place de démarches de démocratie participative au sein des collectivités territoriales. Significativement, la partie introductive du compte-rendu s'intitule « pour vous quels sont les principaux enjeux de la démocratie participative aujourd'hui ? » et la conclusion se nomme « les différents champs que l'on peut traiter avec un tel processus ». L'usage prospectif potentiel, en termes d'approfondissement, d'extension et de reproductibilité de la démarche est ainsi explicite.

Pourtant si les conclusions portées par ces temps de réflexivité ont pu avoir quelques impacts sur les éditions ultérieures, notamment dans la mobilisation et le recours grandissant à des « pourvoyeurs de publics » (i.e. fédérations associatives, centres sociaux…), force est de constater que ces temps se suffisent à eux-mêmes pour une bonne part, et que les réflexions qu'ils contiennent sont davantage un vademecum appelé à être redéroulé en présence d'autres acteurs une année sur l'autre. De 2012 à 2014 chaque séminaire de capitalisation portant sur la « forme » se réduira dans une espèce de répétition de la première édition. La réflexivité, au-

delà de ses apports, contient ainsi d'autres formes d'intéressement qui visent à la justification de la démarche. Ainsi en 2014, la préparation consistera davantage à repartir des conclusions de 2013, non pas pour être « dans une logique de contrôle qualité », c'est-à-dire de voir ce qui avait été oui ou non pris en compte, mais pour a minima « démontrer l'intérêt de ces temps de capitalisation » d'une année sur l'autre. Cette dernière édition aura même la particularité de voir la réflexivité en partie déléguée à un groupe d'étudiants qui ont pris les ateliers citoyens comme terrain de recherche dans le cadre de leurs études. De là, il ressort que les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative n'échappent que trop peu à ce que P. Bourdieu dénomme une « réflexivité narcissique », c'est-à-dire, qui « se limite bien souvent à un retour complaisant du chercheur sur ses propres expériences, mais aussi parce qu'elle est à elle-même sa fin et ne débouche sur aucun effet pratique. » (2001)

Rappel à et remise en ordre : limite de la réflexivité des praticiens et apports des chercheurs

Les usages de la réflexivité renvoient ainsi à des enjeux qui dépassent la simple prise en compte de sa pratique en tant que professionnels de la participation et de son propre rapport à l'objet. Ces enjeux sous-jacents sont explicites lorsque le praticien se retrouve face à un représentant de l'institution qui ne joue pas le jeu, c'est-à-dire qui n'adhère pas à *l'illusio* de la participation[23], mais rappelle au contraire, du fait de ses propres intérêts et par provocation, que la « démocratie participative c'est la cinquième roue du carrosse quand tu as les mains dans la merde au quotidien. Parole de professionnel. » D'où l'intérêt à la réflexivité d'entrepreneurs de cause, produisant une production sur leur production, concourant à sa visibilité et sa légitimité et recherchant une adhésion. Enjeux sous-jacents qui sont mis en lumière par des rappels à l'ordre qui fixent les limites de cette visée réflexive pour les professionnels de la participation.

Les différents rapports et intérêts en jeu dans la prise en compte de la « parole des participants » se font ainsi explicites lorsque les acteurs réunis en amont de ces instants « officiels », et en ce sens mis en scène, de réflexivité, vont l'aborder chacun de leur point de vue et se positionner en accord avec ce qu'il pense être leur rôle dans le pilotage de la démarche. Ici davantage que les services, qui sont assez effacés dans cet échange, c'est la reprise en main du cabinet de la présidence et la remise en ordre dans les positions de chacun qui s'exprime, alors que le consultant sort de son rôle dévolu « d'organisateur et animateur de la démarche participative » (prestataire) pour se positionner dans son rôle revendiqué « d'accompagnateur » (démonstrateur), ici interprété comme des velléités de « conseiller du prince », alors qu'il évoque l'usage politique que peut en faire le président de l'institution. Il y a là une volonté d'élargissement de son propre rôle qui caractérise les professionnels de la participation, qui se définissent dans leurs compétences comme allant au-delà de la simple « prestation d'animation ». Cet élargissement qui vise à une prise distance sur « ce qui se

[23] Au sens où « tous ceux qui sont engagés dans le champ (…) ont en commun l'adhésion tacite à la même *doxa* qui rend possible leur concurrence et lui assigne sa limite (…) : elle interdit de fait la mise en question des principes de la croyance, qui menacerait l'existence même du champ » (Bourdieu, 1997 (rééd. 2003), p.147)

joue » et « peut se jouer » dans l'appropriation de la démarche participative est perçu en partie comme un débordement et doit finalement être réinterprété comme une volonté de « maximalisation des retombées », reprenant le vocabulaire de la « capitalisation » plutôt que celui de la réflexivité pour être acceptable. Ici il faut signaler que dans l'appellation même se joue une tension : la notion de « réflexivité » muée en « capitalisation » s'inscrit bien, au-delà d'une différence de vocabulaire, dans des référentiels distincts, aux intérêts et objectifs différenciés.

- *Chargé de mission thématique (service) :* On n'aura la matière que d'ici 2 semaines, et après c'est difficile d'écrire la délibération en 3 semaines. Il faut d'abord qu'on attende la fin des ateliers pour commencer de toute façon…
- *Conseiller technique thématique (cabinet)* : Non, mais la délibération il faut l'écrire dès maintenant, ça tu verras avec tes supérieurs… On sait déjà ce qu'on va mettre dedans : son architecture, les thèmes que le CG va mettre en avant… pour cela on a pas besoin de la démarche de démocratie participative.
- *Conseiller technique démocratie participative (cabinet)* : Mais là, en plus sur les différents thèmes, il n'y a aucune différence, ça se retrouve, pas une feuille de papier à cigarette entre les deux, donc ça va.
  […]
- *Consultant* : Si on fait tout cela… c'est aussi pour repenser une politique nouvelle… se placer à plus long terme, qui concerne les acteurs au sens plus large… Quelle place on donne explicitement à l'interpellation des acteurs, pour les choses qui ne relève pas du CG ? On ne peut pas se contenter de dire simplement « ça, ça n'est pas de notre compétence », ce n'est pas satisfaisant.
- *Conseiller technique thématique (cabinet)* : Non, [ça] ça ne sera pas dans la délibération… ça n'est pas possible.
  […]
- *Consultant* : Il ne faut pas voir plus loin ? Faire le lien avec les remises en cause actuelles de l'institution ? Là le président, il a potentiellement six mois de marqueur politique sur cette question. Je trouve juste qu'une « simple » délibération… on se situe en retrait, en deçà de ce que peut en faire le président politiquement dans les six mois.
- *Conseiller technique thématique (cabinet)* : Non, mais tu vois (*elle passe au tutoiement*)… Tu ne connais pas… On a un diner dans deux semaines, une convention avec des décideurs économiques sur le sujet… Ce ne sont pas des choses qui se décident comme ça tu sais… Tu sais, c'est un sujet tout le monde y va en reculant. Il faut qu'on fasse attention aux effets d'annonces « moi je vais tout résoudre ».
- *Conseiller technique thématique (cabinet)* : […] Peut-être juste dire qu'on va travailler sur la gouvernance.
- *Consultant :* Mais ça, c'est des mots qui ne veulent rien dire pour les gens…
- *Conseiller technique thématique (cabinet)* : Mais ça n'est pas facile de traduire en actions concrètes… ça ne se fait pas comme ça… (…) Le jour J, devant les participants (…) il faut y aller mollo.[…]
- *Conseiller technique démocratie participative (cabinet)* : Il faut rappeler un « rôle d'ensemblier », mais en étant prudent… On est sur des politiques qui coûtent chères, [sans] budget supplémentaire à mettre. […] Là, on parle entre nous… Il ne va pas dire ça comme ça devant les gens. Il va l'évoquer mais sans appeler ça « la gouvernance ».
- *Consultant* : Mais il est possible d'élargir… Faire des liens avec la réforme territoriale. Avoir plusieurs axes. Il y aura la presse et…
- *Conseiller technique thématique (cabinet) (ton agacé, ironique)* : Je crois que même si personne ne lui souffle il le fera comme un grand
- *Conseiller technique démocratie participative (cabinet) (*sourires) : Ça c'est sûr !
- *Consultant* : Oui mais il est aussi de notre devoir de le préparer.
- *Consultant* : (*après un temps, il revient sur cet échange et souhaite s'en expliquer) :* J'entends ce que vous dites. Tout à l'heure j'ai peut-être créé un peu de tension autour de cette table…pour voir jusqu'où on peut aller, et avoir une maximalisation des retombées pour le Conseil général. C'est notre but à tous. Il faut aussi qu'on voit que ces ateliers donnent satisfaction à tous, et je pense notamment aux citoyens.
- *Conseiller technique démocratie participative (cabinet)* : Oui, le fait que ces ateliers existent est un argument qui est toujours utilisé par le président dans défense de l'institution.

Les positions des représentants de l'institution varient alors entre un jeune chargé de mission thématique qui souhaite « naïvement » attendre que tous les ateliers aient un compte-rendu pour commencer à travailler et intégrer l'ensemble au mieux dans la proposition de délibération, et le cabinet de la présidence qui souhaite cadrer et accélérer le processus. En son sein se superposent néanmoins deux formes d'intérêts, entre la personne chargée de la thématique (conseiller technique) et qui perçoit avant tout la participation comme une forme de ralentissement ou de complication, ayant déjà fait circulé une ébauche du document final, et de l'autre côté la personne en charge de la démocratie participative et qui ici tente de faire le lien entre les deux logiques en rappelant le cadre « d'écoute sélective transparente », le caractère consultatif, l'intérêt communicationnel et finalement le fait que de toute façon bien des propositions des ateliers vont dans le sens de ce que l'institution souhaite mettre en avant.

Le rappel à l'ordre s'impose ainsi au praticien-chercheur qui pousse la logique de réflexivité, jusqu'à oublier que l'idée de capitalisation sous-tend un objectif de convertibilité et de profitabilité par la mise en scène de la réflexivité. Autrement dit la réflexivité est interprétée comme inopportune ou dissonante, par un commanditaire ou par des collègues, lorsqu'elle est perçue comme un sur-jeu de « conseiller politique » ou de « chercheur critique ». Les remarques qui seraient ainsi formulées de manière « gratuite », c'est-à-dire critiques mais sans perspectives explicites d'amélioration de la démarche ou implicites de solidification de la relation commerciale, sont ainsi condamnées comme des « fautes professionnelles » lorsqu'elles émanent d'une position de « consultant-chercheur » et non pas de chercheur invité, potentiellement habilité à délivrer une analyse critique finement dosée. Le rôle du chercheur invité est alors de pouvoir être porteur d'une critique sur le système d'action, dont le praticien est privé en tant que partie prenante, puisque s'il peut la percevoir il n'est pas à même de l'exprimer si n'est au prix d'une transgression statutaire. Constat qui illustre les tensions d'une double posture, et rejoint l'idée d'un rappel à l'ordre qui s'exprime par une division du travail et une répartition des rôles, connue et de là anticipée par le recours à des intervenants extérieurs autorisés à adopter cette posture. L'intérêt des relations avec les chercheurs pour les praticiens-réflexifs est alors de compléter la gamme des positions et points de vue possibles – et autorisés – par rapport à une démarche, et de permettre à ceux-ci de s'exprimer.

Le temps de bilan a ainsi ses propres raisons d'être, nous avons évoqué l'appropriation, la diffusion, la justification, la distribution et clarification des rôles… qui sont pour le dire avec les mots de la sociologie pragmatique des « régimes d'engagement dans lesquels les acteurs se qualifient mutuellement et se rapportent les uns aux autres d'une manière nettement différente » (Barthe et al., 2013) et qui n'ont parfois qu'un lien distant avec la mise en œuvre d'une réflexivité. Mais les apports du praticien à la démarche et son amélioration, notamment en ce qui concerne son pré carré qu'est l'animation des moments participatifs, peuvent aussi passer par d'autres biais qu'un usage de la réflexivité.

Derrière la réflexivité : la circulation.

Ainsi des apports extérieurs alimentent la démarche participative, sans pour autant découler directement d'une opération de réflexivité. Nous avons évoqué précédemment l'incorporation

de chercheurs, en tant qu'opérateurs critiques autorisés au dévoilement, mais il est aussi des apports qui découlent directement des praticiens, et qui ont partie liée avec la position d'intermédiaire attendue d'un prestataire. De là les principaux apports substantiels et procéduraux à cette démarche annuelle relèvent d'une autre logique : celle de la circulation.

Concrètement des évolutions du protocole d'animation et du déroulement des ateliers évoqués ici sont aussi des importations de notre fait depuis une autre démarche, réalisée dans une autre région, entre 2012 et 2013. Ainsi parmi les principales modifications apportées aux moments participatifs on compte : le recours à un « plateau de jeu » dans chaque sous-groupe visant à faciliter l'échange et à organiser un vote sur les thèmes de travail et la mise en place d'une capacité à produire des statistiques en direct lors de la soirée pour illustrer les votes des participants. Ces évolutions sont des transferts du travail engagé par un de nos collègues lors d'une autre mission et non pas des effets des moments de réflexion et de mise en commun lors des bilans annuels. La position de prestataire privé travaillant pour différentes démarches permet en soi des apports et des évolutions qui n'ont que peu à voir avec les usages listés de la réflexivité, même si ceux-ci peuvent parfois être annoncés sous couvert de réflexivité. C'est alors davantage la notion de « marginal sécant » que de « praticien réflexif » qui est ici effective : capacité à partager des expériences vues ailleurs en les modélisant, capacité à mobiliser des grilles de lecture ou des expériences universitaires, rôle de passeur de méthodes voire de fonds de guides méthodologiques. Cette notion de circulation mériterait ainsi d'être discutée pour elle-même, et d'interroger en premier lieu ce qui circule, ne circule pas, et dans quelles configurations ? En tous les cas, il s'agit ici de rappeler que l'étude de la réflexivité ne doit pas dissimuler d'autres aspects importants de la position d'intermédiarité du praticien, qui doivent davantage être analysés et compris en termes de transfert et de circulation.

Conclusion

- La réflexivité peut se faire au premier niveau, directement prise en charge par le praticien, ou au deuxième niveau, par le recours à des ressources extérieures accessibles, dans les deux cas du fait d'une position de marginal sécant.

- La réflexivité est comprise de manière polysémique et se traduit par des pratiques qui peuvent davantage relever de l'affichage de « gages de scientificité » que de sa mise en pratique directe. De même il peut simplement s'agir d'une revendication « d'extériorité » en tant que tiers-garant neutre tel que l'entendent et l'attendent les commanditaires organisateurs de démarches participatives.

- La réflexivité traduit différents usages et différents objectifs qui renvoient à la double position de recherche et de mise en œuvre par rapport à la participation. A un niveau plus général, elle traduit une posture réflexive qui définit le rapport du praticien dans un « accompagnement » visant à prendre en charge les impensés conceptuels, procéduraux et politiques d'une démarche participative, plutôt que d'être dans une simple logique de prestations d'animation et de production d'opinion.

- La réflexivité dans un contexte de relation marchande cherchant sa pérennité et sa reproductibilité n'échappe à une tentation narcissique visant sa propre justification plutôt que sa remise en cause.

- La réflexivité n'est pas forcément là où elle est prétendue être, et quand elle s'incarne dans des temps ou des scènes qui en relèvent explicitement, elle peut dissimuler des apports qui relèvent en réalité d'une logique de transfert et de circulation au sein du champ professionnel de la participation.

- L'omniprésence de la réflexivité, sa pratique et sa mise en scène, dans ce milieu professionnel, si elle a ses apports propres qui lui confèrent un intérêt certain dans les différents usages que nous avons mentionné (pratiques, théoriques, marchands…) et dans les relations que nous qualifierons de généralement fructueuses entre praticiens et chercheurs, peut aussi osciller entre un « abus de réflexivité » et une « acceptation abusive » de la notion de réflexivité, d'où la potentielle utilité d'une réflexivité sur la réflexivité que nous avons ici tentée d'ébaucher.

Bibliographie

ALAM, GURRUCHAGA , O'MIEL, « Science de la science de l'Etat : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », Sociétés contemporaines, 2012/3 n°87, p.155-173

ARPIN, 2014, « Une expérience grandeur nature. Pratiquer une sociologie plus participative ? » in *Communications*, n°94, p.109-123

BARTHE et al., 2013, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi » in *Politix*, n°103, p.175-204

BLATRIX, 2012, « Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France » in *Produire la démocratie : ingénieries et ingénieurs de l'offre publique de participation*, Quaderni, n°79, p.59-80

BLONDIAUX, SINTOMER, 2002, « L'impératif délibératif » in *Politix*, vol. 15, n°57, p.17-35

BLONDIAUX, 2005, « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », in SINTOMER et BACQUE (dir.), *Gestion de Proximité et Participation démocratique*, Paris : La Découverte, p. 119-138

BOLTANSKI, THEVENOT, 1991, *De la justification*, Paris : Gallimard

BOLTANSKI, CHIAPELLO, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard

BONACCORSI, NONJON, 2012, « 'La participation en kit' : l'horizon funèbre de l'idéal participatif ? » in *Produire la démocratie : ingénieries et ingénieurs de l'offre publique de participation*, Quaderni, n°79, p.29-44

BOURDIEU, 1994, « Un acte désintéressé est-il possible ? » in *Raisons pratiques*, Paris : Seuil

BOURDIEU, 1997 (rééd. 2003), *Méditations pascaliennes*, Paris : Seuil

BOURDIEU, 2001, « Objectiver le sujet de l'objectivation » in *Science de la science et réflexivité*, Paris : Raisons d'agir, p. 173-184

BOURDIEU, 2012, *Sur L'Etat. Cours au collège de France, 1989-1992*, Paris : Raisons d'agir/Seuil

CARREL, NONJON, 2005 « Les professionnels de la participation en France : regards croisés d'une sociologue et d'une politiste » in *Congrès AFSP – Atelier « L'ingénierie démocratique »*, 14 septembre 2005

CARREL, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Paris : ENS Editions

CLERC, TOMAMICHEL, 2004, « Quand les praticiens deviennent chercheurs », Recherches et Education, 8/2004, En ligne : http://rechercheseducations.revues.org/339

Collectif, Dictionnaire critique interdisciplinaire de la participation, En ligne : http://www.participation-et-democratie.fr/node/1035

BRUGEL, « Théâtre Forum »
HERMITTE, « Conférence de citoyens »
MOUTERDE, PROULT, « Conférence de Santé »
VERGNE, « Qualité de la participation », « Atelier du futur » « Jurys citoyens »

CROZ, 2004, « La recherche professionnelle médiatrice entre le soi chercheur et le soi praticien », in *Recherches et Education*, 8/2004, En ligne: http://rechercheseducations.revues.org/337

CROZIER, FRIEDBERG, 1977, *L'acteur et le système*, Paris : Seuil

DELAVERGNE, 2007, « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative » in *Recherches qualitatives*, hors-série , n°3, p. 28-43.

DEMOULIN, SILVERE, 2013, « Construire des espaces de réflexivité pour analyser et transformer lespratiques professionnelles : un travail de légitimation » in *Interrogations*, n°16, En ligne : http://www.revue-interrogations.org/Construire-des-espaces-de

DONNAY, 2001, « Chercheur, praticien, même terrain ? », in *Recherches qualitatives*, vol. 22, p.39-42

GOURGUES, 2012 (dir.) *Produire la démocratie : ingénieries et ingénieurs de l'offre publique de participation*, Quaderni, n°79

GOURGUES, 2012, « Avant-propos : Penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique » in *Produire la démocratie : ingénieries et ingénieurs de l'offre publique de participation*, Quaderni, n°79, p.5-12

GORZ, 2001, « La personne devient une entreprise » in *Revue du Mauss*, n°18, p.61-66

GUILLAUMIN, 2009, « La réflexivité comme compétence : enjeu des nouvelles ingénieries de la formation » in *Cahiers de sociolinguistique*, n°14, p.85-101

KERZIL, 2009, « Retour réflexif », in *L'ABC de la VAE* , ERES, p. 206-207

LAHIRE, 1998, « Logiques pratiques le 'faire' et le 'dire sur le faire' » in *Recherche et formation*, n°27, p.15-28

MAZEAUD, NONJON, *Le marché de la démocratie participative*, Ed. Du Croquant, à paraître.

MAZEREAU, 2013, « Réflexivité et formations professionnalisantes à l'université : enjeux épistémologiques et pragmatiques » in *Les Sciences de l'éducation*, vol. 46, 2013/2, p.7-19

NONJON, 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante » in *Politix*, 70, p.89-112

NONJON, 2006, *Quand la démocratie se professionnalise. Enquête sur les experts de la participation*, thèse de doctorat de science politique, Lille

RUI, 2012, « Réflexivité », in *Les 100 mots de la sociologie*, En ligne : http://sociologie.revues.org/1584

SCHÖN, 1994, *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal : Les Éditions logiques

THOREAU, DESPRET, 2014, « La réflexivité. De la vertu épistémologique aux versions mises en rapports, en passant par les incidents diplomatiques » in *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 8, n°2, p.391-424